

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 27 février 2018

La FNADEPA lance le Prix « Millésim'ÂGE »

La Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (FNADEPA) crée le Prix Millésim'AGE, afin de promouvoir les actions innovantes et valoriser l'expertise des professionnels des établissements et services pour personnes âgées. Pour cette première édition, le Prix Millésim'âge est placé sous le thème « Numérique et qualité de vie au travail ».



Pourquoi créer un prix?

Les établissements et services pour personnes âgées lancent régulièrement des actions innovantes afin d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et celles des professionnels qui les accompagnent au quotidien. Cette conjugaison de métiers et

d'expériences innovantes recouvre une expertise méconnue par le public et souvent sous-valorisée par les professionnels eux-mêmes.

La FNADEPA a donc créé le Prix Millésim'Âge afin de promouvoir cette expertise et faire valoir les initiatives menées dans les établissements et services pour personnes âgées.

L'édition 2018

Pour sa première année, le Prix Millésim'ÂGE a pour thème « **Numérique et qualité de vie au travail** » en lien avec le thème du <u>Congrès national</u> (4-5 juin 2018, Nantes) dédié à l'innovation et les champs de réflexions prioritaires du secteur médico-social. Il récompensera la meilleure démarche, initiative, innovation ou réalisation exemplaire qui :

- combine la mise en œuvre d'une solution numérique et l'implication des personnels;
- a permis d'améliorer la qualité de vie au travail des équipes.

Le Prix Millésim'ÂGE est ouvert à tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Le jury 2018 réunit des directeurs d'établissements publics et privés, des responsables de services à domicile, ainsi que Jérôme Pellissier, écrivain et chercheur en psychogérontologie, en tant que personnalité qualifiée.

Le Prix sera remis le 4 juin à Nantes, lors du Congrès national de la FNADEPA. Le lauréat sera notamment récompensé par une dotation de 1 500 €.

<u>Contact presse</u> : Marie-Hélène CHALS

01 49 71 55 38 / 06 07 98 54 03 – direction.adjointe@fnadepa.com

www.fnadepa.com; Twitter: @fnadepa